

Séance du mardi 14 novembre 2023

Membres en exercice : 11 Date de la convocation: 09/11/2023
L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrick MARCEL,

Présents : 10

Votants: 11 **Présents :** Patrick MARCEL, Stéphane SALIES, Sophie ZUBER,
Pour : 11 Nathalie PELISSIE, Loïc SAUSSEZ, Sabrina ELDIN, Lisiane ASCOLA,
Contre : 0 Michel BLIGUET, Bruno BOUSQUET, Eliane PRATS
Abstention : 0

Représentés: ASCOLA Pascal par ASCOLA Lisiane

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance:Eliane PRATS

Objet: Décision Modificative N° 2 - 034_2023

OBJET : Décision Modificative N° 2

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

| FONCTIONNEMENT : | | DEPENSES | RECETTES |
|------------------|--|-------------|-------------|
| 6688 | Autres intérêts | 350.00 | |
| 615221 | Entretien, réparations bâtiments publics | -350.00 | |
| TOTAL : | | 0.00 | 0.00 |
| INVESTISSEMENT : | | DEPENSES | RECETTES |
| TOTAL : | | 0.00 | 0.00 |
| TOTAL : | | 0.00 | 0.00 |

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CLARA-VILLERACH, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Patrick Marcel

